Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Première étape des travaux d'assainissement de la route des Mosses

La première étape des travaux d'assainissement de la route du col des Mosses commencera au début juin et se terminera à la fin octobre 2006. Echelonnés sur cinq ans, ces travaux permettront d'assainir ou de reconstruire 18 ouvrages d'art fortement dégradés et, à terme, d'ouvrir l'axe au trafic des 40 tonnes. Afin de perturber le moins possible l'activité économique des régions desservies, des mesures ont été décidées pour limiter les nuisances au trafic.

Des 18 ouvrages à assainir d'ici à 2010, quatre seront mis en chantier dès le début juin 2006, deux sur le versant sud de la route du col, à Vuargny, et deux sur le versant nord, au Pissot. La situation de ces ouvrages, entourés de falaises et de précipices, rend les travaux particulièrement délicats. Ainsi, le coût des installations de chantier représente 25-30% du coût total des travaux, alors qu'en plaine il se situe vers 8%.

Trois autres ouvrages (au Larrevoin, au Velard) auraient dû être mis en travaux en 2006. Ils ont été reportés en 2007, car une seule offre a été reçue, dont le montant ne peut pas être couvert par le crédit accordé par le Grand Conseil pour ce lot.

Les chantiers auront une emprise sur la chaussée, si bien qu'il sera nécessaire d'alterner la circulation avec des feux. Afin de maintenir l'accessibilité aux régions desservies par la route des Mosses, des mesures ont été décidées pour limiter les entraves au trafic: les chantiers se dérouleront sur une période limitée (début juin - fin octobre), avec un horaire de travail prolongé (5h - 22h) et sans arrêt pendant les vacances d'été. A noter que la planification et les mesures d'accompagnement sont décidées dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs régionaux (commission des partenaires), un principe qui a fait ses preuves lors des travaux des tunnels de Glion.

Aux heures de pointe du week-end et lors de manifestations importantes dans la région, des perturbations seront possibles, surtout aux feux de Vuargny. Le Département des infrastructures recommande aux usagers de la route d'échelonner leurs déplacements et d'utiliser les transports publics ferroviaires autant que possible.

Selon les besoins des chantiers, la route sera occasionnellement fermée de nuit. Des avis officiels informeront les usagers.

Des informations seront disponibles tout au long des chantiers de ces cinq prochaines années à l'adresse internet www.vd.ch/mosses/.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 mai 2006

DINF, François Marthaler, chef du département, 021 316 70 01 DINF, Pierre-Yves Gruaz, chef du Service des routes, 021 316 71 30